

Développer les compétences psychosociales chez les personnes accompagnées

PUBLIC : tout public concerné par la thématique

PREREQUIS : être en situation d'intervention, d'accompagnement auprès de publics

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Les inscriptions peuvent se faire à tout moment via le formulaire du site Internet de la FSH et jusqu'à 2 jours avant la formation, dans la limite des places disponibles.

DURÉE : 2 journées- 14 heures

DATES : les 14 et 15 novembre 2024 de 9 :00 à 17 :00

LIEU : Siège de la FSH – 6 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS

Stations Métro : Bastille - ligne 1 / Chemin Vert – ligne 8 / Bréguet Sabin – Ligne 5

La salle de formation répond aux exigences de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Faites-nous part de votre handicap et nous ferons tout notre possible pour adapter notre prestation

FORMATEURS : Marie DUBOIS, Marion FAL – APLEAT ACEP

COUT DE PARTICIPATION : 400 euros net (600 euros pour les non adhérents) - repas compris

MODALITES D'EVALUATION : Questions orales ou écrites (QCM)

INFORMATIONS : pour toute question supplémentaire, veuillez contacter

Mme Suely Gentier – suely.gentier@sante-habitat.org / Tél. : 06 33 82 17 52

OBJECTIFS

- Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)
- Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS
- Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés
- Expérimenter des outils de développement des CPS

CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES (CPS)

La « stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes 2022-2037 » précise, par une instruction parue au [Bulletin officiel Santé, Protection sociale, Solidarité](#) du 31 août 2022, dans son préambule que « *le développement des CPS dès le plus jeune âge doit se penser comme un appui et un apprentissage continu, à intégrer dans le quotidien des enfants et des jeunes à tous les temps de vie, impliquant à la fois un investissement de l'ensemble des adultes en contact avec les enfants et les jeunes dans un souci de cohérence, une appropriation dans la posture professionnelle pour un exemple auprès des enfants et des jeunes, et une coordination entre les milieux scolaires et extrascolaires pour une continuité entre tous les milieux de vie.* »

La formation permettra de contribuer à la réponse aux axes 2 et 3, à savoir :

- **Axe 2** : Accompagner les professionnels intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles, afin qu'ils soient en capacité de développer les CPS des enfants, des jeunes et de leurs parents.
- **Axe 3** : Appuyer les interventions de développement des CPS sur des données probantes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de recueil et analyse des besoins, avant la formation
- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation en fin de formation
- Remise d'attestation de participation

Formateurs

Marie DUBOIS – ambassadrice régionale Most – APLEAT ACEP

Marion FAL – coordinatrice service prévention et formation -APLEAT ACEP

La formation est menée par un binôme de professionnels de la prévention et de la formation, de niveau master 2, avec des missions des formateurs nationaux de programmes validés et une expertise sur l'évaluation des programmes probants.

PROGRAMME

Déroulé jour 1

Matinée :

Définir et catégoriser les compétences psychosociales (CPS)

(Basé sur les référentiels existants, il s'agit de comprendre l'évolution et l'intérêt des CPS dans les pratiques professionnelles).

Après-midi :

Intégrer les invariants des programmes validés de développement des CPS

(Le développement des CPS s'appuie sur une stratégie nationale, qui priorise les programmes probants et prometteurs. Il s'agira de comprendre les attendus de ces programmes et les modalités efficaces de déploiement).

Déroulé jour 2

Matinée :

Analyser les axes d'amélioration à mener auprès des publics accompagnés

(Les publics accompagnés sont multiples, tout comme les missions d'accompagnement. Il s'agira d'identifier des points clefs pour prioriser le déploiement).

Après-midi :

Expérimenter des outils de développement des CPS

(La formation se veut expérientielle, en expérimentant et en découvrant une variété d'outils qui peuvent ensuite contribuer au développement des CPS dans les structures).